

# Lettre *Intrastat*

nr 27

Renseignements: Jean-Luc Janssens, Statistiques extérieures  
 tél. + 32 2 221 40 99 — e-mail [sxselect@nbb.be](mailto:sxselect@nbb.be)

## 1. Déclarant en 2017 ?

Aucune communication de la BNB → Déclarant en 2017	Communication en mars de la BNB → Adaptation des modalités de déclaration en 2017
Les déclarants pour lesquels l'obligation de déclarer reste inchangée en 2017 par rapport à 2016 ne reçoivent pas de lettre de confirmation. Ils restent redevables des déclarations pour l'entièreté de l'année 2017.	Les déclarants pour lesquels les obligations de déclarations sont adaptées en 2017 par rapport à celles qui prévalaient en 2016 recevront un courrier début mars 2017 reprenant les modifications apportées à leurs obligations. Jusqu'à cette date, ils restent redevables de leurs déclarations comme en 2016.

## 2. D'une déclaration standard à une déclaration étendue et inversement

Via le portail internet OneGate, vous ne pouvez introduire que le type de déclaration lié à votre entreprise. Si votre entreprise est redevable d'une déclaration standard, vous ne pourrez pas compléter de déclaration étendue et inversement.

Seuls les déclarants qui excèdent le seuil de **€25.000.000** sur base annuelle doivent remplir une déclaration **étendue**. Si c'est le cas pour votre entreprise, vous en serez averti.

Type de déclaration	Arrivées	Expéditions
Standard	€ 1 500 000 ≤ Arrivées < € 25 000 000	€ 1 000 000 ≤ Expéditions < € 25 000 000
Etendue	≥ € 25 000 000	≥ € 25 000 000

Il n'y a pas de changement de seuils en 2017.

## 3. Déclaration clôturée = déclaration envoyée



Un nombre relativement important de déclarants oublie de **fermer** la déclaration de sorte qu'elle n'est pas envoyée et donc non reçue par le service de Statistiques extérieures.

Les déclarants ont alors la désagréable surprise de recevoir un rappel alors que le nécessaire a été fait à 99%.

Une fois votre déclaration complétée, n'oubliez donc pas de **cocher** votre **rapport** dans le petit carré qui le précède et d'ensuite **cliquer** sur cette icône. Votre rapport est ainsi fermé et entièrement finalisé.



## 4. Nomenclature 2017

Une révision quinquennale du Système Harmonisé est d'application pour l'année 2017. Ceci entraîne une modification importante de la Nomenclature combinée. Quelques 687 nouveaux codes produits ont été ajoutés et 573 supprimés. Au total, le nombre de codes produits s'élève à 9.528. La liste des nouvelles dénominations de ces codes est disponible sous forme électronique sur notre site internet.

### Listes de conversion 2016-2017 de la nomenclature

Les listes de conversion de la Nomenclature sont mises à disposition sur notre site internet de 2 façons:

1. Sous la forme d'un [fichier ASCII](#). Ce format peut être utilisé pour la mise à jour de vos fichiers électroniques
2. Sous la forme d'un [fichier pdf](#) qui reprend également la description des codes produits.



Aucune liste de conversion personnalisée ne sera disponible cette année car les changements apportés aux codes produits sont trop nombreux pour que nous puissions répondre aux demandes de chacun.

## 5. Région de destination ou d'origine

**Chaque mouvement de marchandises doit être associé à une région\***. Celle de destination pour les produits entrants et celle d'origine pour les produits sortants. **La région à mentionner dans la déclaration ne correspond donc pas systématiquement à celle du siège social** de l'entreprise. Pour rappel, voici les consignes qu'il convient d'appliquer (voir aussi page 7-5 à 7-7 du [manuel Intrastat](#)). La qualité des statistiques régionales en dépend.

Arrivées = région de destination	Expéditions = région d'origine
= région en Belgique* où les marchandises doivent être <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>consommées</b> ou</li><li>• <b>transformées, assemblées, réparées...</b></li></ul> ou, à défaut, région vers laquelle les marchandises sont <ul style="list-style-type: none"><li>• expédiées ou</li><li>• commercialisées</li></ul>	région en Belgique* où les marchandises ont été <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>produites</b> ou</li><li>• <b>transformées, assemblées, réparées,...</b></li></ul> ou, à défaut, la région d'où les marchandises ont été <ul style="list-style-type: none"><li>• expédiées ou</li><li>• commercialisées</li></ul>

\* Région wallonne, région flamande ou région de Bruxelles-Capitale

## 6. Formations gratuites

Des formations sont organisées régulièrement. Elles sont destinées aux nouveaux responsables des déclarations *Intrastat* (ou de la *Balance des paiements*) ou pour toute personne désireuse de recevoir des explications sur l'usage de l'application OneGate.

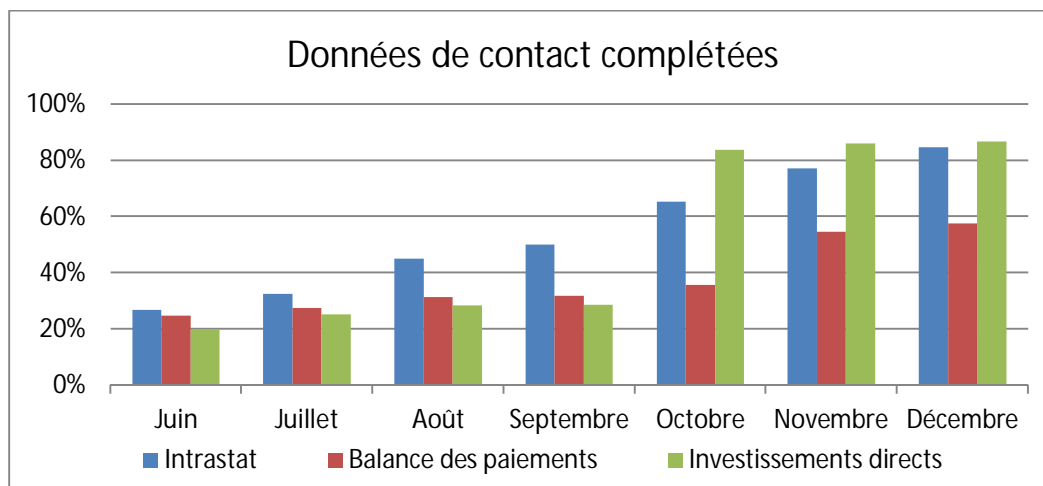
[Calendrier des formations Intrastat](#) - [Calendrier des formations Balance des paiements](#)

## 7. Nouvelle application interne à la BNB

Dans le courant de l'année 2017, le service des *Statistiques extérieures* passe à un nouveau programme d'exploitation. Cela n'a pas d'impact sur votre façon de travailler si ce n'est que, pour la mention des **unités**, des **poïds**, et des **valeurs**, il vous sera loisible alors de compléter ces données avec 2 chiffres après la virgule (ou, 00). Nous vous avertirons en temps utiles du moment à partir duquel cette modification entrera en vigueur.

## 8. Données de profil et données de contact

Pour la bonne administration de votre dossier, nous avons besoin de pouvoir disposer des coordonnées du responsable de la déclaration au sein de votre entreprise. Depuis le passage au portail OneGate pour l'envoi des déclarations, vous avez la possibilité de gérer vous-même les données de contact. Grâce à votre collaboration (nous vous en remercions d'ailleurs !), les données de contact sont déjà bien complétées pour les 3 domaines de reporting gérés par les Statistiques extérieures; à savoir *Intrastat*, *Balance des paiements* et *Investissements directs*.



**Auriez-vous oublié?** Connectez-vous au portail [www.onegate.be](http://www.onegate.be). Dans le menu "Profil", choisissez l'onglet «Données de contact», cliquez sur l'icône représentant un fichier et compléter vos données (tous les champs avec un astérisque (\*) doivent être remplis). Cliquez sur «Sauvegarder». Vérifiez ensuite l'exactitude des données de contact (liées à une déclaration) et des données de profil (liées à l'accès de l'application). **D'avance merci !**